

TUTORIEL FSU - personnels détachés Élections professionnelles au MEN

Phase 2 : activation de votre compte électeur-trice

1) MAIL D'ACTIVATION : vous devez avoir reçu un mail d'activation de votre compte électeur-trice sur l'adresse mail renseignée lors de la phase 1 de création de votre compte GUILEN. Conservez-le précieusement jusqu'aux élections !

<u>OBJET du mail reçu</u> : Ouverture du portail élections professionnelles <u>Expéditeur</u> : <u>menjesri-electionspro@votes.voxaly.com</u>

1bis) SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU LE MAIL D'ACTIVATION

Vous pouvez quand même créer votre espace électeur-trice MEN via cette page : <u>https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur</u>

Identifiant : l'adresse mail que vous avez enregistrée sur votre compte GUILEN. Vous recevrez alors un mail ayant pour objet « Création de votre mot de passe Élections » (*pensez à vérifier vos spams si vous ne le recevez pas dans les minutes qui suivent*). Dans ce mail, cliquez sur le lien pour poursuivre le processus d'authentification au portail Élection (ce qui correspond à l'étape 2 ci-dessous de ce tuto).

2) Cliquez sur le lien contenu dans le mail





3) votre navigateur ouvre la page suivante : il vous faut choisir votre mot de passe

Elections Professionnelles 2022	AIDE/FAQ
Initialisation du mot de passe Élections Ce mot de passe doit exclusivement comprendre : - entre 12 caractères et 256 caractères - au moins une lettre en minuscule non-accentuée - au moins une lettre en majuscule non-accentuée - au moins un chiffre - au moins un caractère spécial *: champ obligatoire	 Pour accéder au portail Élections, veuillez saisir votre mot de passe Élections et le confirmer ; puis recopiez le CAPTCHA visible sur cet écran.
Mot de passe Élections *	
Confirmation du mot de passe Élections * 💿	
Veuillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :	3
RETOUR CONNEXION	

4) Vous devez choisir votre question défi . Faites-le dès à présent sous peine de devoir recommencer la procédure les prochaines fois...

Elections Professionnelles 2022	AIDE/FAQ ()	
Afin d'activer votre compte, veuillez sélectionner une question défi, saisir votre réponse secrète et la confirmer. Choix de la Question défi	 Selon votre souhait : vous pouvez directement accéder au portail Élections sans activer votre compte. Pour ce faire, il n'est pas utile de renseigner votre phrase défi et votre réponse secrète. Cliquez sur ACCÈS SANS ACTIVATION (cet accès sans activation de compte n'enregistre pas le mot de passe Élections que vous avez renseigné sur l'écran précédent). De ce fait, lors d'une prochaine connection, vous serez de 	
Répondre à la Question défi choisie * 💿	nouveau invité(e) à créer votre mot de passe Élections ;	
Ressaisir la réponse à la Question défi * 💿	 vous pouvez d'ores et deja activer votre compte en renseignant votre question défi, votre réponse secrète et cliquer sur ACTIVER SON COMPTE. Ainsi vous bénéficierez de l'enregistrement définitif de votre mot de passe Élections créé sur l'écran précédent. 	
ACTIVER SON COMPTE	La question défi et la réponse secrète enregistrées pourront vous servir dans le cadre d'une procédure de réassort de votre code de vote.	



5) Vous avez activé votre espace électeur-trice ! Allez maintenant vérifier que vous êtes bien inscrite sur les liste électorale du MEN :



6) choisissez le scrutin et insérez votre nom de famille et prénom :

Listes électorales de mes scrutins				
La liste électorale est la liste nominative des électeurs appelés à voter pour le même scrutin que vous. Vous pouvez la consulter pour chacun des scrutins qui vous sont attribués. Si vous constatez une anomalie ou un oubli, vous pouvez cliquer sur "NOUS CONTACTER". Votre réclamation sera envoyée aux services de votre académie. Choisissez d'abord le scrutin pour lequel vous voulez consulter la liste électorale. Vos scrutins *				
Nom usuel	Prénom	Corps	Affectation	
Rechercher	Rechercher	Rechercher	Rechercher Q	
Pas de données				

Tutoriel FSU phase 2 MEN : voter pour les élections professionnelles au Ministère de l'éducation nationale

7) POUR SE RECONNECTER ULTERIEUREMENT :

Cliquez sur le lien suivant :

https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur

Elections Professionnelles 2022	AIDE/FAQ
Accès au portail Élections	 Pour accéder au portail Élections, veuillez saisir votre Identifiant électeur ; puis recopiez le CAPTCHA visible sur cet écran.
* : champ obligatoire	
Identifiant •	
Veuillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :	Votre identifiant est votre adresse mail sur laquelle vous avez reçu le message d'activation de cet espace électeur
САРТСНА *	
RETOUR	

8) Insérez votre mot de passe créé juste précédemment et vous revoilà dans votre espace électeur !

L'espace de vote ouvrira le jeudi 01 décembre 2022 à 08h00 et vous pourrez voter jusqu'au jeudi 08 décembre 2022 à 17h00 (Heure de Paris).

